



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Formations proposées par les lycées professionnels maritimes

	CAP M ¹	CAP C ²	CGEM P ³	CGEM C ⁴	EMM ⁵	Poly ⁶	CM ⁷	MAN MASEN ⁸	MAN PGEM ⁸	MASEN ⁹	PGEM ¹⁰	Méca- tronique ¹¹
Bastia	X		X	X	X						X	
Boulogne	X		X	X	X						X	
Cherbourg	X		X	X	X		X					
Ciboure	X		X	X	X							
Etel	X		X	X		X	X		X			
Fécamp	X		X	X		X				X		
La Rochelle	X	X	X	X		X	X				X	
Le Guilvinec	X		X	X	X						X	
Nantes			X	X	X							X
Paimpol	X		X	X	X			X				X
Saint Malo	X		X	X	X		X			X		
Sète	X	X	X	X	X		X				X	

- ¹ CAP : Maritime (CAP M)
- ² CAP Conchyliculture (CAP C)
- ³ Bac pro M Conduite et gestion d'une entreprise maritime mention pêche (CGEM P)
- ⁴ Bac pro M Conduite et gestion d'une entreprise maritime mention commerce option voile ou yacht (CGEM C)
- ⁵ Bac pro M Electromécanicien marine (EMM)
- ⁶ Bac pro M Polyvalent (pont machine)
- ⁷ Bac pro M Cultures marines (CM)
- ⁸ Classes de mise à niveau (MAN) - obligatoire pour intégrer un BTS M lorsque le candidat n'est pas titulaire d'un bac pro maritime : MAN MASEN, MAN PGEM
- ⁹ BTS M Maintenance des systèmes électronavals (MASEN)
- ¹⁰ BTS M Pêche et gestion de l'environnement maritime (PGEM)
- ¹¹ BTS Mécatronique

[Cartographie des formations aux métiers de la mer](#)

Une cartographie des établissements professionnels maritimes français dont les formations sont agréées aux différents métiers de la mer, par le ministère chargé de la mer est consultable à cette adresse :

<https://geobretagne.fr/mviewer/?config=/apps/formationmaritime/config.xml>